

L'inventeur de la méthode Stamina accusé d'association de malfaiteurs

David Vannoni, inventeur de la très controversée méthode Stamina. -

Crédit photo : LaPresse

Selon la presse italienne, David Vannoni, à l'origine de la [méthode Stamina](#) basée sur l'utilisation de cellules staminales mésenchymateuses, sera renvoyé devant les tribunaux après l'Épiphanie. Le [créateur de la fondation Stamina](#) est accusé d'association de malfaiteurs, de fraude, d'usurpation de titre et d'exercice illégal de la médecine. L'équipe de la Fondation dont plusieurs médecins, soit 14 personnes au total, seront également appelées à comparaître.

Ouverte en 2009 par le procureur turinois Raffaele Guariniello, l'enquête a pris un nouveau tournant l'an dernier avec les plaintes déposées par plus de 70 personnes s'estimant flouées. Les victimes présumées affirment avoir versé à titre de donation et par virement bancaire, des sommes allant de 25 à 50 000 euros. Le système a été mis en place par le professeur de psychologie également diplômé en lettres pour contourner la loi, le protocole Stamina n'étant pas autorisé par l'Institut supérieur de la Santé et l'AIFA, l'agence italienne du médicament.

Des « conditions hygiéniques incompatibles avec la culture des cellules »

Dans son dossier d'accusation, le procureur dénonce aussi les structures médicales « *abusives et inadéquates installées dans des caves et aussi à San Marino pour éviter les contrôles sanitaires prévus en Italie* ». Il cite les rapports de l'AIFA, qui avait organisé une inspection en mai 2012 dans les locaux de l'hôpital de Brescia où plusieurs patients avaient été admis suite à une décision de justice. Prêtes à tout, plusieurs familles avaient saisi les tribunaux italiens pour obtenir le droit d'expérimenter la méthode Stamina.

Dans son rapport, l'AIFA souligne « *les conditions hygiéniques incompatibles avec la culture des cellules* ». Elle dénonce aussi le manque de documentation sur les substances réactives utilisées pour la culture des cellules staminales. D'où le risque de contamination pour les patients incluant des conséquences létales estiment les inspecteurs sanitaires. Une affirmation en partie corroborée par les bulletins de santé fournis par les victimes présumées dénonçant l'apparition de symptômes inquiétants après les traitements, notamment sur le plan neurologique.

Selon une source proche du tribunal citée par la presse italienne, des médecins et des dirigeants de l'hôpital de Brescia risquent d'être inculpés pour complaisance envers la fondation Stamina. L'équipe de David Vannoni devrait s'envoler pour Miami le 15 janvier prochain. Objectif : préparer le terrain pour déplacer ses patients en Floride.

› ARIEL F. DUMONT, correspondante à Rome